SÉJOUR « RANDONNÉES » à MÉTABIEF (DOUBS)
du **mardi 21 mai** midi **au samedi 25 mai 2024** matin

Deux groupes de randonneurs seront constitués :

Groupe 1 : randonnées de 9 à 12 km maximum dénivelé maxi 260 m
Groupe 2 : randonnées de 5 à 8 km maximum dénivelé maxi 125 m

Programme :

Mardi 21 mai:

RDV à **12H30** devant l'accueil du centre de vacances VTF « Le Bief Rouge » 12 rue du village, 25370 MÉTABIEF
Déjeuner au centre
L'après-midi : départ à pied du village vacances pour une randonnée découverte de 5 à 8 km selon les groupes, autour de MÉTABIEF
Les chambres seront disponibles à partir de **17 heures**
Prévoir l'équipement de marche dès le matin afin de n'avoir plus qu'à se chausser pour le départ de la randonnée

Mercredi 22 mai :

Matin :
Randonnée à partir de la gare de Longeville Rochejean
Groupe 1 : Les gorges du Fourperet et Mont de la Croix :11.8 km dénivelé de 253 m
Groupe 2 : Les gorges de Fourperet : 6 km dénivelé de 125 m
Déjeuner au centre vers 12h30

Après-midi :
Départ à partir du village Les Fourgs
Chapelle Mijoux et Belvédère du lac, boucle de 7 km dénivelé de 118 m ou en voiture jusque la Chapelle et marche de 2.5 km A/R jusqu'au Belvédère

Jeudi 23 mai :

Matin et Après-midi
Randonnées et visite de PONTARLIER

Matin :
Groupe 1 : Les bords du Doubs , Le théâtre forestier , Le Parc Majestueux 10.8 km et 260 m de dénivelé
Groupe 2 : Les bords du Doubs : 6 km dénivelé 100m
Repas à 12h00 dans un restaurant à Pontarlier avec si possible au menu, une spécialité locale de saison

Après-midi :
Tour de la ville et de ses principaux monuments avec guide local de 14h15 à 15h45
Château de Joux visite guidée de 16h15 à 17h45

Vendredi 24 mai :

Matin :
Randonnée à MALBUISSON-LAC de ST POINT
Groupe 1 : La source bleue , départ de Malbuisson : 9 km et 200m de dénivelé
Groupe 2 : Les rives du Lac et Malbuisson : 6 km et 80 m de dénivelé

Après-midi :
Randonnée autour du Fort St ANTOINE : 5 km dénivelé de 100 m
A 16h30 visite des caves d'affinage du Comté au fort St Antoine , avec dégustation

Hébergement :

Nous serons logés en formule confort dans des chambres de 2 personnes avec sanitaires
Il y a des possibilités de chambres seules, en nombre restreint (en général 10% du quota global) , contre un supplément de 84 € pour le séjour
Il y aura probablement la possibilité de chambres seules avec partage des sanitaires sans supplément, en nombre également restreint ,selon les possibilités de l'hébergeur non connues à ce jour

Les chambres seront disponibles le mardi 23 mai à 17h et devront être rendues le samedi 25 mai pour 10 h

Prestations :

Le prix du **séjour est de 340 €** par personne et comprend :

• L'apéritif de bienvenue
• La pension complète, du déjeuner du premier jour, au déjeuner du dernier jour, avec vin inclus aux repas et café à midi
• Un dîner régional
• Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour
• L'animation de soirée
• L'accès libre à la piscine chauffée à bulles,…
• L'adhésion à VTF
• La taxe de séjour (peut être soumise à modification)
• L'assurance multirisque avec extension COVID :
Annulation (remboursement des frais d'annulation si vous devez annuler votre séjour avant le départ en cas de maladie, accident, décès, accident ou panne du moyen de transport…) • Arrivée tardive

(remboursement des jours non utilisés à la suite d'un évènement garanti survenant de plus de 24 heures précédant l'arrivée initiale) • Dommages survenus aux bagages ou effets personnels • Assistance aux personnes (le rapatriement, les frais médicaux et hospitalisation d'urgence, assistance info/conseil médical, assistance complémentaire aux personnes de retour au domicile.) • Interruption de séjour • Responsabilité Civile Villégiature et responsabilité privée • Extension épidémies et pandémies pour contrat groupe pension (annulation suite maladie ou non-acceptation transport collectif, retour au domicile, frais d'hébergement pour quarantaine ou annulation transport collectif…)

Pour tout complément d'informations n'hésitez pas à me contacter par téléphone ou par mail :
Tél : 06 03 21 93 35 ou par internet : serge.lorrain@hotmail.fr

Vous trouverez également tous les renseignements sur le centre de vacances , sur le site internet de VTF

Prestations non incluses :
Visites guidées de Pontarlier , du château de Joux ,et des caves d'affinage du fort St Antoine (total des visites guidées = 20 € , à régler ultérieurement)
Le repas de midi à Pontarlier. Dans ce cas le prix du séjour sera diminué du prix du déjeuner au centre

Transport :

Celui-ci sera assuré par véhicules personnels et covoiturage par entente entre les participants
A titre d'information, la distance pour le voyage et les déplacements voiture sur place est estimée à environ 830 km
Ceci représente à raison de trois personnes par véhicule y compris le conducteur, une dépense d'environ 37 € par voyageur pour le carburant d'une voiture moyenne

Nota :

Ce programme de randonnées est donné à titre indicatif
Il pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques du moment et de l'état des chemins empruntés

Coupon à me faire parvenir avec votre chèque d'acompte avant le
27 novembre 2023 au plus tard à :

Serge LORRAIN 6 allée Christian d'Oriola 57970 YUTZ

Vous pouvez également faire parvenir directement votre coupon et chèque à Anne ou Sylvain DEMOL

Nom ……Prénom …… Nombre de participants ….

Chambre 2 personnes : □ OUI □ NON

Chambre seule : □ OUI □ NON (sous réserve de disponibilité)

Accepterait une chambre seule avec sanitaires partagés :

□ OUI □ NON (sous réserve de disponibilité)

Chèque à l'inscription à l'ordre de VTF de 170 € par personne
Un chèque de 84 € sera demandé ultérieurement au participant, dès acceptation par l'hébergeur des chambres seules sans sanitaires partagés.

Dans le cas d'indisponibilité de chambres seules, et quelle que soit la formule choisie, le chèque d'acompte sera restitué

Le solde au maximum de 170 € par personne, devra nous parvenir au plus tard le 2 avril 2024
Ce montant pourra être réduit en fonction du nombre de participants et du repas à Pontarlier
Un rappel avec le montant exact sera effectué avant cette date

Les chèques sont à libeller à l'ordre de VTF

……